

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Ville de Poissy, à l'attention de M. le Maire, Place de la République - BP 3081, F - 78300 Poissy, Tél : 0139225657, Fax : 0139225658

Adresse(s) internet : <http://www.achatpublic.com/apc3/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Services de la Commande Publique, , à l'attention de M. BERTHELIER Stéphane, Marchés Publics, F - 78300 Poissy, Tél : 0139225657, Email : commandepublique@ville-poissy.fr, Fax : 0139225658, URL : <http://achatpublic.com/apc3/>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité territoriale Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Achat, livraison et montage de mobilier administratif et scolaire (2 lots)

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Fournitures Achat

Lieu principal de livraison : Commune de Poissy, 78300 Poissy

Code NUTS : FR103

II.1.3) L'avis implique :

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Achat, livraison et montage de mobilier administratif et scolaire (2 lots)

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 39130000, 39160000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Marchés à bons de commande, conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics, pouvant s'analyser comme un accord-cadre au sens de la Directive européenne.

Les options par rapport à l'objet du marché concernent uniquement le lot n° 1.

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du 1er janvier 2011.

II.2.2) Options

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Informations sur les lots

Lot N°1

Intitulé : Achat, livraison et montage de mobilier administratif

1) Description succincte : Lot 1 : Mobilier administratif

2) Classification CPV : 39130000

3) Quantité ou étendue : Montant annuel estimatif : minimum : 15 000 euro(s) HT / maximum : 250 000 euro(s) HT

4) Indication quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

Lot N°2

Intitulé : Achat, livraison et montage de mobilier scolaire

1) Description succincte : Lot 2 : Mobilier scolaire

2) Classification CPV : 39160000

3) Quantité ou étendue : Montant annuel estimatif : minimum : 15 000 euro(s) HT / maximum : 250 000 euro(s) HT

4) Indication quant à une autre durée du marché ou une autre date de commencement / d'achèvement

5) Informations complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Avance prévue conformément à l'article 87 du Code des Marchés Publics.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement ressources propres (budget communal).

Paiement : délai global de paiement à 35 jours par virement administratif en application de l'article 98 du Code des Marchés Publics et du décret n° 2008-1355 du 19 décembre 2008. A compter du 1er juillet 2010, ce délai sera ramené à 30 jours.

Les prix sont fermes pour la 1ère année d'exécution, puis révisables à la date anniversaire du marché.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le règlement de la consultation précisera que la forme du groupement choisie par le pouvoir adjudicateur pour l'éventuelle attribution d'un marché à un groupement sera un groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - une lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, établie sur papier ou sur l'imprimé DC4.

- une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP concernant les interdictions de soumissionner ou DC5.

- l'imprimé DC6 ou la déclaration relative à la lutte contre le travail dissimilé.

- l'imprimé DC7 ou attestations sur l'honneur que l'opérateur économique a bien satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et/ou les prestations de services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- présentation d'une liste des principales fournitures et/ou prestations de services effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Chacune des références, renseignements et qualifications requis précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur Etat.

- certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur, dans ce cas, précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

III.2.4) Marchés réservés : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Valeur technique des produits proposés : 30%

2. Prix : 30%

3. Caractère esthétique et fonctionnel des produits proposés : 20%

4. Performances en matière de protection de l'environnement : 20%

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 2010/033

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 03/05/2010 à 12 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui

Conformément à la législation française, seules sont autorisées à l'ouverture des plis les personnes dûment convoquées.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Appel d'offres ouvert.

Date limite de remise des candidatures et des offres : lundi 3 mai 2010 à 12:00.

Durée des marchés : du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Dossier de consultation des entreprises délivré gratuitement, soit par voie électronique

(www.achatpublic.com), soit par le Service Marchés publics - 12 bis rue du 11 novembre 1918 - 78303 Poissy Cedex (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00).

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe ACHATPUBLIC par mail sur support@achatpublic.com, ou au 0892 23 21 20 (0,337 cts d'euro par minute), qui les aidera à s'enregistrer gratuitement et leur expliquera le cadre de la démarche.

Pour compléter leur offre, les candidats devront fournir des échantillons et nuanciers des plateaux, des échantillons et nuanciers des tissus pour les sièges, des descriptions et photographies ou catalogues des mobiliers, tels que définis dans les C.C.T.P.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles, . Tél : 0139205400. E-mail : greffe.taversailles@juradm.fr. Fax : 0139205422

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché (article L 551-1 du Code de Justice Administrative).

- un référé-suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché. Le recours

doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché (article L 521-1 du Code de Justice Administrative).

- un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois à partir de la notification ou de la publication de toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché (acte détachable du marché). Si ce recours est introduit conjointement à un référé-suspension, il doit être introduit avant la signature du marché.

- un recours de plein contentieux peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché. cette décision fera l'objet d'une publicité sur le site de la Ville de Poissy.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 23 février 2010